

Pour diffusion immédiate
Le 8 mars 2013

Donnez votre avis sur un projet de règlement concernant les usines de traitement du gaz naturel

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon mène une consultation sur un projet de règlement concernant la supervision des usines de traitement du gaz naturel dans le territoire. Ces usines de traitement, qui comprennent des installations de traitement du gaz naturel liquéfié, exigent une réglementation particulière qui permet une supervision complète de leur construction et de leur fonctionnement.

Cette réglementation s'appliquerait aux installations de production d'électricité à partir de gaz naturel liquéfié, y compris n'importe quelle installation pouvant être aménagée par des sociétés de services publics ou des compagnies minières qui choisissent de produire de l'électricité à l'aide du gaz naturel plutôt que du diesel.

Du 8 mars au 8 mai, le gouvernement désire recueillir les commentaires des citoyens en ce qui a trait à ce projet de règlement. Les commentaires serviront à modifier ce dernier, au besoin.

« Grâce à ce règlement, nous pourrions nous assurer que les usines de traitement du gaz naturel sont sécuritaires et que notre cadre de réglementation reflète bien les pratiques exemplaires en cours », a déclaré le ministre des Mines, de l'Énergie et des Ressources, M. Brad Cathers.

Le projet de règlement est l'un des plus complets au Canada en ce qui concerne les usines de traitement du gaz et les installations de traitement du gaz naturel liquéfié, car il met l'accent sur la protection des personnes, de leurs biens et de l'environnement. Par exemple, le règlement s'appuiera sur les normes canadiennes les plus détaillées en ce qui a trait à la construction, à l'exploitation et à la désaffectation sécuritaire des installations de traitement du gaz naturel liquéfié.

Une réglementation complète et transparente appuie les pratiques responsables, ouvre la porte à de futures possibilités et favorise la croissance du secteur énergétique du Yukon.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet de règlement et sur la façon de participer à la consultation, visitez le site Web yukonoilandgas.com.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
matthew.grant@gov.yk.ca

Jesse Devost
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-5809
jesse.devost@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-048

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.